



Communiqué de presse

Paris, le 4 septembre 2025

Logivolt étend son financement aux parkings extérieurs : AMPERUS ouvre la voie à la recharge en copropriété sans reste à charge

Grâce à l'élargissement du programme Logivolt et au référencement d'Amperus, les copropriétés peuvent désormais s'équiper sans reste à charge. Une avancée majeure pour les 50 % de Français vivant en habitat collectif et une étape clé dans la transition vers la mobilité électrique.

En France, des millions de foyers résident en habitat collectif, ce qui fait de l'accès à la recharge électrique un défi majeur pour accompagner la transition énergétique.

Malgré la progression du véhicule électrique, les copropriétés peinent encore à s'équiper, freinées par des coûts élevés, la nécessité d'un vote en assemblée générale, une complexité administrative et des aides variables selon le type de parking.

Le besoin de recharge se décline sur trois segments distincts : les copropriétés privées avec parking intérieur (segment le plus mature et accessible), les copropriétés privées avec parking extérieur (longtemps pénalisées par l'absence d'aides adéquates), et les bailleurs sociaux (récemment intégrés aux dispositifs de financement).

Aujourd'hui, plusieurs milliers de copropriétés sont équipées de solutions de recharge. Cependant, il s'agit principalement des copropriétés privées avec parking intérieur, bénéficiant de solutions plus répandues, plus faciles à déployer, et concentrant historiquement l'essentiel des aides disponibles.

Bonne nouvelle : les dispositifs d'aide s'élargissent progressivement. Après avoir étendu leur périmètre aux bailleurs sociaux en fin d'année 2024, ce sont désormais les parkings extérieurs qui bénéficient de l'ensemble des aides, permettant enfin de démocratiser l'accès à la recharge pour tous.

En complément du dispositif ADVENIR, le programme LOGIVOLT est désormais étendu aux parkings extérieurs. Grâce à cette évolution, les copropriétés peuvent bénéficier d'installations de pré-équipement totalement pré-financées, présentant un reste à charge nul au moment du vote en assemblée générale. Seuls les copropriétaires qui installeront une

borne paieront leur accès à la recharge. Cette solution, la plus démocratique et équitable, lève le dernier frein qui subsistait pour ces copropriétés.

AMPERUS est désormais référencée auprès de LOGIVOLT pour les trois segments de marché : copropriétés privées avec parking intérieur, copropriétés privées avec parking extérieur, et bailleurs sociaux. Cette position permet à AMPERUS d'accompagner efficacement les Français dans l'anticipation de leurs besoins de recharge.

AMPERUS poursuit ainsi sa mission de démocratisation de l'accès à la recharge des véhicules électriques. Cette approche répond à un enjeu crucial : la recharge à domicile représente la solution la plus efficace et économique, concentrant 80% des usages de recharge. En s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement (ADVENIR, programmes de la DGEC) et sur LOGIVOLT (groupe Caisse des Dépôts), AMPERUS participe activement à l'appropriation des usages de recharge à domicile pour désormais tous les Français résidant en habitat collectif.

« Cette évolution marque une nouvelle étape dans le développement d'Amperus. Créée en 2021 avec la volonté de démocratiser la recharge en habitat collectif, l'entreprise s'est imposée en quelques années comme un acteur de référence et un partenaire clé de Logivolt : début 2023 pour les parkings intérieurs, fin 2024 pour les bailleurs sociaux, et désormais pour les parkings extérieurs. En intégrant ce dernier segment, nous supprimons un frein historique et offrons aux copropriétés une réponse complète, adaptée à toutes les configurations et à tous les résidents. », déclare Louis DUPERRY, président d'AMPERUS.

À propos de Logivolt

Logivolt est née d'une volonté forte d'accélérer la transition écologique par son engagement en faveur d'une mobilité décarbonée et dépolluée. En proposant des solutions de financement innovantes, Logivolt veut permettre à tous les Français ayant accès à un parking résidentiel collectif de s'équiper d'une borne de recharge de véhicule électrique.

Logivolt finance l'infrastructure électrique nécessaire aux bornes de recharge de véhicules dans les parkings d'immeubles, sans reste à charge pour la copropriété ou le bailleur, permettant de proposer une solution « ready to plug » aux résidents s'équipant d'un véhicule électrique. Elle s'appuie sur ses opérateurs référencés pour l'installation et le suivi de bout en bout. Logivolt est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts.

Pour en savoir plus : <https://logivolt.fr/>

À propos d'ADVENIR

ADVENIR est un programme de financement géré par l'AVERE-France et soutenu par le Ministère de la Transition Écologique. Il vise à accélérer le développement de la mobilité électrique en France en finançant l'installation de points de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Pour en savoir plus : <https://advenir.mobi/>

À propos d'AMPERUS

AMPERUS révolutionne la recharge électrique en habitat collectif avec une approche simple, rapide et économique. Spécialiste des solutions de recharge à domicile, l'entreprise développe des expertises spécifiques pour adresser les enjeux énergétiques en copropriété et place la transparence et le service client au cœur de ses prestations.

AMPERUS propose des services innovants pour accompagner efficacement les Français résidant en habitat collectif dans l'appropriation de la recharge des voitures électriques.

Pour plus de renseignements : www.amperus.fr